



COMMUNE DE
L'HERBERGEMENT

OFFRE D'EMPLOI

AGENT(E) TECHNIQUE POLYVALENT EN CHARGE DES BÂTIMENTS ET DE LA VOIRIE

L'HERBERGEMENT est une Commune dynamique en plein développement, avec une population de plus de 3 500 habitants. Membre de la Communauté d'Agglomération TERRES DE MONTAIGU, L'HERBERGEMENT est située à 10 minutes de Montaigu-Vendée et 20 minutes de la Roche sur Yon, facilement accessible par la 2 x 2 voies, et desservie par une gare SNCF sur la ligne Nantes / Les Sables d'Olonne.

Afin d'accompagner le développement de la Commune, la Mairie de L'HERBERGEMENT recrute **UN AGENT(E) TECHNIQUE POLYVALENT EN CHARGE DES BÂTIMENTS ET DE LA VOIRIE**. Sous l'autorité du responsable du service technique et en binôme avec d'autres agents du service, vous rejoindrez une équipe de 17 personnes, dont 7 agents au Service Technique, et vous serez chargé de la maintenance des bâtiments, du suivi et de l'entretien de la voirie et des réseaux ainsi que de toutes missions polyvalentes nécessaires au bon fonctionnement du service.

Date limite de candidature : 15 septembre 2025

Sessions d'entretiens :

- **1^{ère} session : mardi après-midi 23 septembre 2025**
- **2^{ème} session (éventuellement) : mardi après-midi 30 septembre 2025**

Date prévue du recrutement : 1^{er} décembre 2025

Type de recrutement : par voie statutaire ou contractuelle

Type d'emploi : emploi permanent

Profil recherché : agent public titulaire ou non titulaire de droit public

Nombre d'offre(s) : 1

Cadre d'emploi : Adjoints techniques territoriaux – catégorie C

Grades : Adjoint technique, Adjoint technique principal 2^{ème} classe et Adjoint technique principal 1^{ère} classe.

MISSIONS PRINCIPALES

1. Maintenance des bâtiments (salle polyvalente, équipements sportifs, bâtiments scolaires...)

- Assurer les réparations simples, la maintenance en plomberie et en électricité
- Effectuer de petits travaux de maçonnerie, peinture, faïence murale, carrelage et menuiserie
- Détecter les dysfonctionnements et dégradations sur un bâtiment et alerter le responsable du service technique
- Suggérer une intervention de maintenance courante à titre préventif ou curatif
- Contrôler le chauffage, la ventilation, l'électricité et l'alarme
- Réparer les fuites sur les toitures
- Démousser les toitures et les murs
- Réparer le mobilier, les portes, la serrurerie
- Participer occasionnellement à l'entretien général des bâtiments communaux.

2. Suivi et gestion technique des salles communales

- Effectuer les états des lieux entrants et sortants
- Expliquer les modalités techniques d'utilisation
- Être l'agent technique suppléant des salles communales.

3. Logistique des événements

- A l'occasion de manifestations communales, mettre en place et ramasser les tables et chaises, assurer le service du vin d'honneur, nettoyer les salles après l'événement
- Programmer l'éclairage public lors de manifestations nocturnes
- Réaliser la manutention, le montage et le démontage du matériel (grilles, barrières, bacs, stands...)
- Mettre en place des déviations, signalisations, et matériels de voirie lors de fêtes ou manifestations.

4. Entretien de la voirie et des réseaux

- Poser, déposer et entretenir la signalisation horizontale et verticale
- Contrôler l'éclairage public
- Effectuer le désherbage de la voirie et maintenir en état de propreté les voies urbaines et les espaces publics
- Assurer la réparation de la chaussée et réaliser des travaux simples de voirie
- Entretien des fossés et les têtes d'aqueducs
- Entretien des chemins communaux.

5. Agent polyvalent du service technique

- Entretien régulièrement le matériel et les engins
- Participer aux divers travaux du service technique sur demande du responsable du service technique, dont l'entretien des espaces verts
- Participer à la gestion et au suivi des approvisionnements en consommables et matériaux nécessaires aux différents travaux.

CARACTERISTIQUES DU POSTE

Temps complet

Horaires : 2 cycles de travail :

- **Du 1er avril au 30 septembre : 39h hebdomadaires :**

- Du lundi au jeudi : 8h00-12h00 et 13h30-17h30
- Vendredi : 8h00-12h00 et 13h30-16h30

- **Du 1er octobre au 31 mars : 35h hebdomadaires :**

- Du lundi au vendredi : 8h00-12h00 et 13h30-17h00

12 jours de RTT / an.

Possibilité de travail le week-end, de manière ponctuelle, à la demande du responsable du service technique (manifestations en lien avec les missions de l'agent).

Lieu de travail : Atelier communal et terrain.

Déplacements fréquents au sein de la commune.

Autres avantages liés au poste : Prime annuelle de fin d'année, Contrat groupe Prévoyance et Santé avec participation employeur + prestations d'action sociale du Centre National d'Action Sociale (CNAS) / Fonds Départemental d'Action Sociale (FDAS) et du Comité d'Œuvres Sociales (COS).

PROFIL RECHERCHÉ

- CAP ou Bac Pro Bâtiments ou équivalent
- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Permis B exigé, permis remorque (E) souhaité
- Habilitation électrique conseillée
- Autorisation à intervenir à proximité des réseaux (AIPR) conseillée

- Savoir-être : sens du service public, esprit d'équipe, autonomie, réactivité, respect des plannings et des consignes, disponibilité, aptitude relationnelle (relations avec les élus et les usagers), discrétion, rigueur et précision, polyvalence.

- Savoir-faire : maîtrise des matériels et matériaux à utiliser, rendre compte des actions menées, utilisation des équipements de protection individuelle et collective, anticiper les travaux non prévus et urgents, émettre des propositions et des solutions techniques, comprendre et interpréter des plans, schémas et notices techniques.

- Savoirs : connaissances du Bâtiment en général et des règles d'hygiène et de sécurité.

CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser à :

Madame la Maire Anne BOISTEAU PAYEN

Mairie de L'Herbergement

21 Place de l'Eglise

85260 L'HERBERGEMENT

ou par mail : rh@lherbergement.fr

Candidatures : CV + lettre de motivation + dernier arrêté de situation administrative (pour les fonctionnaires) + dernier bulletin de salaire.

Renseignements auprès de :

- Pour la partie technique : Christophe SIRET, responsable du service technique :
02 51 42 81 74
- Pour la partie administrative : Coralie CHENEAU, responsable RH :
02 51 43 33 01 ou rh@lherbergement.fr